

COMPTE-RENDU

RÉUNION DES FORMATRICES ET FORMATEURS BENEVOLES

DU 30 novembre 2022

PRÉSENTS : Isabelle, Frédéric, Annie, Bertrand, Sally, Marie-Christine V., Claire, Francine, Anne, Marie-Christine L., Arnaud, Hervé, Marie-Line, Solange, Didier, Jack, Chantal J., Anne-Armelle, Dominique L., Didier, Marie-Ange, Brigitte, Christiane, Chantal B., Marie-Anne, Marie-Antoinette, Hélène, Maïette, Eloïse, Agnès.

ORDRE DU JOUR :

- 1- point sur les absences avec l'opération STABILO
- 2- déclaration des frais kilométriques pour les formateurs concernés
- 3- ateliers d'entraînement à la passation des examens DELF A2 et B1
- 4- ateliers numériques
- 5- les projets culturels
- 6- débat sur le sujet suivant : comment faire vivre en cours la production et l'expression écrite?

La réunion commence presque à l'heure avec un mot d'accueil d'Hélène qui souhaite la bienvenue à tous les formateurs présents et plus particulièrement aux nouvelles et aux nouveaux.

1- le système des stabilos :

La majorité des formateurs qui l'a essayé l'a adopté. Ce système avait été décidé à la fin de l'année dernière à la suite de très nombreuses absences non excusées. Cela consiste à surligner sur les fiches de présence, au stabilo orange les absences non excusées, et au stabilo vert les absences excusées.

Dès la première absence non excusée l'apprenant est appelé, et au bout de trois absences orange, on peut considérer l'apprenant comme démissionnaire, ce qui permet de laisser sa place à un apprenant inscrit sur liste d'attente. Avant d'en arriver là, nous essayons bien sûr d'avoir pris contact avec l'apprenant pour comprendre les raisons de ses absences et l'avertir du risque qu'il court de ne plus pouvoir suivre les cours.

Certains formateurs ont également créé des groupes avec leurs apprenants, où chacun peut ainsi signaler son absence, soit par Watshap, par sms ou en laissant un message vocal, ce qui semble plus facile pour certains apprenants.

En ce qui concerne les retards, il est conseillé de ne pas recommencer le cours pour le seul apprenant retardataire. Le quart d'heure tourangeau existant bel et bien (...nous n'étions pas nous-mêmes tous à 9h30 à la réunion d'aujourd'hui), à chacun de nous de gérer la situation et d'essayer d'être mesurément souple, à condition évidemment que les retards ne deviennent pas une habitude et n'excèdent pas le fameux quart d'heure.

2- déclaration des frais kilométriques :

Il est possible pour les formateurs qui utilisent leur véhicule de comptabiliser les kilomètres effectués sur l'année pour assurer leurs cours, assister aux réunions et aux formations (CRIA par exemple). Multipliés par un coefficient, la valeur obtenue peut constituer un don de frais à l'AFCM et donc une réduction d'impôt sur le revenu pour le formateur.

L'AFCM a obligation de déclarer le volume d'abandon de kilomètres.

Les formateurs qui le souhaitent doivent donc fournir à l'AFCM un récapitulatif précisant pour chaque déplacement de l'année civile, la date et le nombre de kilomètres parcourus. Toutes les dates doivent être justifiées.

Pour 2021 le barème du km/bénévole était de 0,32 € (0,324 € pour 2022). Les décomptes doivent être donnés à Agnès courant janvier 2023. (Doc joint pour les personnes concernées).

3- ateliers d'entraînement à la passation du DELF :

- Pour demander une carte de séjour de résident (10 ans), il faut pouvoir justifier du Niveau A2 en français. La validation du DELF A2 est un de ces moyens de justification et, à notre avis, le plus judicieux car c'est un diplôme sans limite de validité.
- Pour déposer une demande de nationalité française, il faut pouvoir justifier du niveau B1, donc avoir réussi le DELF B1.

Ces examens ne sont pas accessibles à tous, bien qu'ils soient nécessaires pour aboutir dans les démarches que certains entreprennent. Une évaluation préalable et un petit entraînement une fois l'inscription validée sont autant d'atouts pour mieux réussir.

L'AFCM propose donc, comme l'année dernière, un petit coup de pouce sous forme d'ateliers d'entraînement au DELF A2 ou B1, réservés aux apprenants inscrits aux ASL, et qui souhaitent passer de façon autonome ces examens.

Cela leur permet avant tout, de voir s'ils ont le niveau suffisant pour se présenter et engager des frais d'inscription au CRIA, sachant que l'AFCM ne prend pas en charge la partie financière (100 € pour le A2 et 120 € pour le B1).

Agnès et Frédéric ont commencé à passer dans les différents groupes qui accueillent des apprenants susceptibles de vouloir et pouvoir passer ces examens, et ont donc proposé cet entraînement.

Ce sont 2 fois 3 séances programmées, fixées en fonction des dates d'examens et positionnées les mercredi matins. Les réponses sont attendues au plus tard avant les vacances de Noël.

A noter : ces entraînements ne remplacent pas les cours suivis par les apprenants deux fois par semaine. Ils doivent continuer à les suivre.

4- les ateliers numériques :

Un petit rappel d'Hélène sur les ateliers numériques : l'idée est à minima, une approche des outils informatiques pour tous les apprenants même les plus débutants, jusqu'à la navigation sur des sites de prise de rendez-vous etc. Ces ateliers sont organisés et proposés par Éloïse, assistée par une stagiaire.

Éloïse avait déjà mis en place ces ateliers pour l'année à venir, malheureusement, la stagiaire, pour des raisons personnelles a annulé sa participation. Le projet est donc en attente de l'arrivée d'un ou d'une stagiaire pour seconder Éloïse qui ne peut tout gérer toute seule.

5- Les projets culturels :

Le projet que nous avons évoqué lors de la dernière réunion, avec une bénévole qui aurait fourni un appui en interne, n'a pas été poursuivi.

Récemment, un contact s'est établi avec l'association **Passerelle Ciné**, créée au sein des cinémas les Studios. Cette association propose d'aller au plus près des populations comme les apprenants de l'AFCM qui n'ont pas l'habitude d'aller au cinéma. L'idée est donc de venir avec le matériel requis à l'AFCM pour passer plutôt des courts-métrages compte tenu du créneau horaire de 2h (Il faut avoir le temps d'échanger avant et après la projection ...) et dans un second temps, de poursuivre cette expérience par la venue des apprenants au cinéma les Studios, où nous serions accueillis par les mêmes intervenants qui dirigeraient également un temps d'échange avec le groupe.

Ce travail doit être préparé en amont par les formateurs avec leurs apprenants.

Marie-Ange intervient en racontant une sortie aux Studios avec ses apprenants pour voir le film « Fatima ». Sortie qui a visiblement marqué son groupe qui en parle encore.

Cultures du cœur propose aussi des places gratuites de concert, spectacle, match, mais toujours en relation avec les ASL et les formateurs. Un certain nombre de formateurs ont signifié leur souhait d'avoir accès directement au site de l'association. Nous allons leur communiquer les identifiants afin qu'ils puissent s'informer des propositions, et passer par Agnès pour les réservations. Ce sont des activités qui ne sont pas prises sur le temps de cours et qui doivent être accompagnées.

Il est également rappelé que des **billets fil bleu gratuits** (pour les apprenants et les formateurs) sont toujours à retirer à l'AFCM pour les sorties avec les formateurs.

Les formateurs doivent prévenir l'AFCM pour les sorties pour une question d'assurance, ils sont également assurés pour prendre en charge les apprenants en voiture en cas de sortie extérieure.

A partir du 17 décembre, une exposition est organisée par **Tours d'Accueil** dans les jardins de la Préfecture. C'est une exposition de photos de personnes migrantes prises dans des lieux qui les ont marqués dans la ville de Tours. Trois auteurs ont également participé à la réalisation de cette expo en mettant par écrit leurs témoignages.

Trois apprenants ou anciens apprenants de l'AFCM ont participé à cette exposition.

A noter : une exposition à **l'Hôtel Gouin** présentant les tapisseries de **La Martinerie**. Ouverture les après-midis, du mercredi au dimanche. Possibilité de réservation pour un accueil (passer par Agnès).

Éloïse rappelle aussi qu'il est possible d'aller dans les **bibliothèques** (nous contacter pour un accueil).

Un rendez-vous a été pris avec **une diététicienne** pour éventuellement envisager un partenariat avec elle. Elle a l'habitude de travailler avec des migrants et souhaite apporter son aide à ces personnes qui sont malmenées par la malbouffe faute de repères, qui arrivent en France avec leur cuisine sans avoir aucune idée de ce qui est bon ou non pour eux dans les produits et la cuisine proposés ici.

6- temps de formation : **la Production / Expression écrite**, son importance, la façon de l'aborder et de la travailler en cours. Echanges à travers les expériences partagées et éclairages pédagogiques croisés.

Agnès a montré le matériel que Nathalie (formatrice salariée en alpa) utilise pour ces niveaux.

Prochaine réunion le mercredi 1^{er} février 2023... à 9h30